Logo du Lycée

Cité Scolaire Michelet

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'Université Paris-Diderot
Domiciliée au : 5, rue Thomas Mann. 75013 PARIS
Représentée par sa Présidente : Mme Christine CLERICI

et :

Le Lycée Michelet
Domicilié au : 5, rue Jullien 92170 Vanves
Représenté par son Proviseur M. Gary

et :

Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, désigné ci-après par « le Recteur »

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L612-3 ;
- Vu la circulaire n°2013-0012 du 18-6-2013 relative au renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur ;
- Vu la délibération n° 2015-33 du CA du 09/06/2015 de l'Université ;
- Vu la délibération n°L76 du CA du 23/06/2015 du Lycée ;

PREAMBULE

Considérant :

- Les sujets portés par la circulaire -3/+3 (orientation, réorientation, fluidité des parcours, sécurisation des parcours) ;
- La mission de pilotage/coordination par le recteur ;
- L'articulation avec la commission académique des formations post-bac (CAFPB)2 ;
- L'articulation avec le schéma régional d'orientation et d'insertion ;
- La régulation et fluidification des parcours: accompagnement des parcours des étudiants, réussite des étudiants ;
- La référence à un dispositif académique d'évaluation des résultats de la convention.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Conformément à l'article L612-3 du code de l'éducation, la présente convention, rédigée dans le cadre des universités de la COMUE Sorbonne Paris Cité, organise la collaboration entre Le Lycée et l'Université Paris Diderot afin de faciliter :

- l'orientation des bacheliers et/ou des étudiants ;
- la réorientation des élèves des classes préparatoires du Lycée vers une formation de l'Université ;
- la validation du parcours des élèves inscrits conjointement en classe préparatoire et à l'Université ;
- les rapprochements dans le domaine pédagogique et scientifique des deux types d'établissements.

ARTICLE 2 : FORMATIONS CONCERNEES PAR LES PARTENARIATS EN LYCEE ET DES UNIVERSITÉS DE SORBONNE PARIS CITÉ

Le partenariat entre le Lycée et les Universités de Sorbonne Paris Cité se formalise par :

- **une convention cadre commune aux Universités de Sorbonne Paris Cité** dont le but est de fixer les conditions et les modalités générales du partenariat pour toutes les formations des Universités partenaires ;
- **des annexes** de la convention cadre dont le but est de préciser et de détailler **pour chaque formation de chaque Université les** conditions et les modalités particulières du partenariat avec la CPGE sus nommée.

La convention cadre de l'Université Paris Diderot et chaque annexe relative au partenariat entre le Lycée et une de ses formations sont d'abord validées en CFVU avant d'être entérinées par le CA de l'Université et du Lycée.

ARTICLE 3 : ACTIONS ET CONTENUS DU PARTENARIAT

Les actions et contenus du partenariat sont précisés par des annexes spécifiques annuelles reconductibles par tacite reconduction pendant toute la durée de la présente convention, et relatives aux domaines mentionnés en objet dans l'article 1.

Ces annexes précisent notamment, en fonction du type d'études envisagées par l'étudiant et de la cohérence de son parcours de formation, les modalités de réorientation et de validation des parcours et des crédits mentionnés dans l'attestation descriptive prévue à l'article D. 612-25 du code de l'éducation.

Elles prévoient, pour l'examen des dossiers individuels, l'organisation d'une commission pédagogique préalable au comité de suivi (voir article 6) associant le responsable de licence, des représentants de la formation universitaire et du Lycée.

ARTICLE 4 : ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Les élèves ayant une inscription cumulative en CPGE du Lycée sus nommé et à l'Université Paris Diderot seront inscrits dans la Passerelle CPGE. Ils auront ainsi accès aux services de l'Université suivants :

- Bibliothèque
- Services d'aide à l'orientation et l'insertion professionnelle,
- Médecine préventive
- Activités sportives et culturelles
- Plates-formes pédagogiques : centre de documentation et d'information, centre de ressource en langues, espaces multimédias, ressources numériques
- Services du CROUS (restauration, logement)
- Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

ARTICLE 5 : DROITS D'INSCRIPTION

L'inscription dans la Passerelle CPGE se fait à l'initiative de tout élève (ou de son représentant) des classes préparatoires du Lycée ayant signé avec l'Université la présente convention de partenariat.
Les modalités d'inscription sont définies pour chaque université dans les annexes.
Il est convenu que le Lycée et l'Université organisent les contacts et la coordination des procédures administratives entre les services chargés de la scolarité du Lycée et de l'Université.
En vertu de la présente convention, les élèves en CPGE du Lycée sus nommé ne seront pas soumis aux conditions générales présidant aux priorités d'affectation d'APB en Ile de France.
L'inscription dans la Passerelle CPGE doit être faite avant la fin décembre.
Les frais de scolarité annuels sont fixés au tarif en vigueur soit, en 2014/2015, à la somme de 184 € à laquelle s'ajoutent 5,10 € pour la médecine préventive.
Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement accordée par l'Etat sont de plein droit exonérés de ces droits annuels d'inscription, la médecine préventive exceptée.
Les élèves, inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles, qui n'ont pas acquitté au 15 janvier de l'année universitaire les droits d'inscription prévus à l'article L-719-4 du Code de l'éducation, perdent le bénéfice de toutes les dispositions contenues dans la convention. L'inscription à l'Université et l'accès aux enseignements leur seront refusés.

ARTICLE 6 : CONSTITUTION D'UN COMITE DE SUIVI

Le comité de suivi a pour rôle de favoriser les liens entre les établissements et d'assurer le suivi des partenariats.

Il est composé du proviseur ou de son représentant, d'enseignants du Lycée et des représentants des formations de l'Université qui sont membres de la commission pédagogique CPGE préalable.
Le comité de suivi est présidé par le président de l'Université ou son représentant.

ARTICLE 7 : COMMUNICATION/PUBLICITE DE LA CONVENTION

L'Université Paris Diderot s'engage à communiquer sur le partenariat établi avec le Lycée :

- Sur son site (pages consacrées à l'orientation active et à l'orientation)
- Lors du salon APB
- Lors de présentations faites au sein du Lycée ainsi que des Journées Portes Ouvertes

Le Lycée s'engage à communiquer sur le site APB le résumé de la convention établie avec l'Université Paris Diderot et à en informer ses élèves à la rentrée.

ARTICLE 8 : EFFET ET DUREE

La présente convention prend effet au 1er septembre 2015 et est conclue pour la durée restante du contrat quinquennal en cours à l'Université. Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée un an avant l'effet de cette dénonciation à la date de rentrée scolaire fixée par arrêté ministériel.
Les parties conviennent, en cas de litige non résolu par le comité de suivi, de recourir à la médiation du Recteur.

Madame/Monsieur La/ Le Proviseur.e du Lycée :	Madame la Présidente de l'Université : Christine CLERICI	Monsieur le Recteur :
Fait à : Date :	Fait à : Paris Date :	Fait à : Date :
Cachet et signature : LYCEE MICHELET 92170 VANVES Le Proviseur B. GARY	Cachet et signature : PARIS DIDEROT PRÉSIDENCE	Cachet et signature :

FORMATION		NIVEAU L2				NIVEAU L3				CONTACTS			
Intitulé	Niveau	Prépas acceptés	Dettes d'UE	Remises à niveau (ne faisant pas l'objet d'une notation finale)	Parrainage, accueil spécifique	Prépas acceptés	Dettes d'UE	Remises à niveau (ne faisant pas l'objet d'une notation finale)	Parrainage, accueil spécifique	Enseignant responsable	Mail	Resp admin ou pedago	Mail
Cycle préparatoire aux écoles d'ingénieurs (CPEI)	L1, L2	Oui	Non	Non	Non	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Angela Vasanelli	Angela.vasanelli@univ-paris-diderot.fr	Nelly Manne	nelly.manne@univ-paris-diderot.fr
Licence Mathématiques	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Samy Abbes	samy.abbes@univ-paris-diderot.fr	Sabrina Montlouis Nathalie Naveau	sabrina.montlouis@univ-paris-diderot.fr nathalie.naveau@univ-paris-diderot.fr
Licence Science de la Terre	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Marianne Greff	greff@ipgp.fr	Scol L1 Ghislaine Pernat (L2, L3)	Scol051@univ-paris-diderot.fr scol-step@univ-paris-diderot.fr
Licence Arts du spectacle	L1, L2, L3	Oui	Oui, en général des UE d'histoire du cinéma ou d'analyse filmique (L1).	Non	Non	Oui	Oui, en général des UE d'histoire du cinéma ou d'analyse filmique (L1 ou L2).	Non	Non	Gaspard Delon	gaspard.delon@univ-paris-diderot.fr	Françoise Caudroit	francoise.caudroit@univ-paris-diderot.fr
Licence Langues étrangères appliquées	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Jean-Michel Benayoun (UFR) Olivier Delestre (Licence)	direction@eila.univ-paris-diderot.fr delestre@eila.univ-paris-diderot.fr	Alexandre Cano	scolarite.lea@eila.univ-paris-diderot.fr
Licence Lettres	L1, L2, L3	Oui	Eventuellement des UE Latin ou Langages, et des UE spécifiques du parcours édition ou métiers de l'écrit.	Non	Oui	Oui	Ceux qui souhaitent suivre le parcours édition ou métiers de l'écrit doivent valider des UE spécifiques.	Non	Oui	Emmanuelle Valette	licencelettres.lac@univ-paris-diderot.fr	Jean-Marc Segers (L1, L2) Paulette Ho Kuo Chu (L3)	jean-marc.segers@univ-paris-diderot.fr paulette.hokuochu@univ-paris-diderot.fr
Licence Géographie et aménagement	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui (20hrs en statistiques-cartographie)	Non	François Betard	francois.betard@univ-paris-diderot.fr	Antoine Apercé (L1, L2) Judith Cirany (L3)	apercee@univ-paris-diderot.fr judith.cirany@univ-paris-diderot.fr
Licence Histoire	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Stéphanie Wyler	stephanie.wyler@univ-paris-diderot.fr	Sabine Zyzemski (L1, L2) Judith Cirany (L3)	sabine.zyzemski@univ-paris-diderot.fr judith.cirany@univ-paris-diderot.fr
Licence Histoire - Bachelor Geschichte	L1, L2, L3	Envisagé dans l'avenir				Envisagé dans l'avenir				Odile Goerg	odile.goerg@univ-paris-diderot.fr	Sabine Zyzemski (L1, L2) Judith Cirany (L3)	sabine.zyzemski@univ-paris-diderot.fr judith.cirany@univ-paris-diderot.fr
Double licence Histoire / Allemand	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Stephanie Wyler	stephanie.wyler@univ-paris-diderot.fr	Sabine Zyzemski (L1, L2) Judith Cirany (L3)	sabine.zyzemski@univ-paris-diderot.fr judith.cirany@univ-paris-diderot.fr
Licence Physique	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Loic Lanco	loic.lanco@lpn.cnrs.fr	Nelly Manne Evelyne Authier	nelly.manne@univ-paris-diderot.fr phyz@univ-paris-diderot.fr
Licence Sociologie	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Remise à niveau en méthodologie (20hrs) : pratique de l'entretien et de l'observation sociologique, techniques statistiques	Non	Beatrice de Gasquet Federico Tarragoni Dominique Vidal	beatrice.degasquet@univ-paris-diderot.fr, federico.tarragoni@gmail.com, dominique.vidal@univ-paris-diderot.fr	Jeremy Serre Vanessa Sinephro	jeremie.serre@univ-paris-diderot.fr vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr
Licence Chimie	L1, L2, L3	Oui	Non (en général)	Non (en général)	Non	Oui	Non	Non	Non	Benoît PIRO Julien Bonin	piro@univ-paris-diderot.fr, julien.bonin@univ-paris-diderot.fr	Evelyne Mondesir (L1, L2) Simon Duran (L3)	evelyne.mondesir@univ-paris-diderot.fr simon.duran@univ-paris-diderot.fr
Licence Informatique	L1, L2, L3	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui, en info	Non	Hugues Fauconnier	hugues.fauconnier@liafa.univ-paris-diderot.fr	Christine Da Silva (L1, L2) Nicolas Loisel (L3)	christine.dasilva@univ-paris-diderot.fr loisel@informatique.univ-paris-diderot.fr
Double licence Mathématiques-Informatique	L1, L2, L3	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui, en info	Non	Paul Roziere	roziere@pps.univ-paris-diderot.fr	Christine DA SILVA (L1, L2) Christian Senecal (L3)	christine.dasilva@univ-paris-diderot.fr senecal@math.univ-paris-diderot.fr
Licence Sciences de la vie	L1, L2, L3	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui (apprentissage des techniques de biologie moléculaire et cellulaire, 20 hrs)	Oui	Nathalie Janel	janel@univ-paris-diderot.fr	Pierre Péquiot (L1, L2) Virginie Bruere (Bio3, BCP) Laetitia Aurélio (MEG) Caroline Roux (VT)	pierre.pequiot@univ-paris-diderot.fr virginie.bruere@univ-paris-diderot.fr laetitia.aurelio@univ-paris-diderot.fr caroline.roux@univ-paris-diderot.fr
Licence MIASHS Option Enseignement, Information et Communication Scientifiques	L3	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Oui	Non	Non	Non	Laurent Vivier	laurent.vivier@univ-paris-diderot.fr	Jean-Claude Malanda	jean-claude.malanda@univ-paris-diderot.fr
Licence professionnelle Microbiologie Industrielle et Biotechnologies (MIB)	L3 pro	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non, l'absence de formation pratique est incompatible avec la licence pro	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Dominique Buffard	dominique.buffard@univ-paris-diderot.fr	Virginie Bruère	virginie.bruere@univ-paris-diderot.fr

Licence professionnelle Techniques d'analyse physico-chimique du matériau (LIPAC)	L3 pro	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Oui	Non	Non	Non	Christine Cordier	christine.cordier@univ-paris-diderot.fr	Janis Sitalapresad	janis.sitalapresad@univ-paris-diderot.fr
Ecole d'ingénieurs EIDD	L3, M1, M2	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Oui	Non	Oui (semaine de pré-rentrée, puis remises à niveau spécifiques)	Non	Giuseppe LEO	giuseppe.leo@univ-paris-diderot.fr	Edwige IARY Karen BRIEU	scol-eidd@univ-paris-diderot.fr